

Célébrer dans la joie

Suggestions théologiques et pratiques pour le culte



Sommaire

| | |
|----------------------------|----|
| Célébrer dans la joie? | 3 |
| Fondements théologiques | 4 |
| Evolution historique | 7 |
| Situation actuelle | 10 |
| Du présent vers l'avenir | 11 |
| Participation et pluralité | 13 |

Célébrer dans la joie?

Point de départ et objectif du présent document d'impulsion

Est-il vraiment possible d'associer le culte à une célébration dans la joie? Eh bien oui, ils existent encore, ces églises et ces temples bien remplis où la congrégation se rassemble pour partager cet acte communautaire dans la joie, le recueillement ou le souvenir, même au sein de notre Eglise. Ces lieux se trouvent souvent, mais pas toujours, dans des paroisses au profil plutôt évangélique. Cependant, le tableau d'un immense temple où une dizaine tout au plus de têtes (blanches) se réunissent pour le culte dominical est tout aussi réel. De même que les dix coups de téléphone nécessaires pour trouver une officiante suppléante ou un officiant suppléant. De même que la priorité donnée aux tâches de la paroisse considérées comme plus en phase avec le réel et plus urgentes que le culte. Vaut-il la peine de mobiliser la pasteure, l'organiste et la sacristaine pour le culte? L'effort n'est-il pas exagéré? Ne pourrait-on pas allouer toutes ces heures de travail à des choses plus utiles? L'obligation de célébrer le culte chaque dimanche inscrite dans le Règlement ecclésiastique n'est-elle pas tout simplement désuète et ne s'est-elle pas transformée en fardeau pour les paroisses alors qu'elle était censée leur donner un cadre utile?

Du point de vue sociologique et économique, il est naturel de se poser ce genre de questions, et il est même nécessaire de le faire, compte tenu de la baisse des ressources financières et humaines. De toute évidence, le culte dominical ne correspond plus aux besoins religieux de beaucoup de nos contemporains ou ne s'inscrit plus dans la temporalité de leur vie concrète. L'Eglise n'est-elle pas en train de passer à côté des besoins de ses membres? Le culte dominical est un produit de moins en moins demandé, pourquoi faudrait-il le laisser en rayon? L'entreprise ne réussirait-elle pas mieux sur le marché si elle modifiait son catalogue?

Toutes ces questions sont urgentes, nous le savons, mais disons-le d'emblée en toute transparence, le présent document de proposition vise à réveiller le désir du culte, le désir de le célébrer dans la joie. Nous avons la conviction que le «service divin» n'est pas dépassé, mais d'une actualité criante, qu'il n'est pas mort, mais dynamique et dynamisant. Nous vous invitons donc à partager notre parcours de réflexion qui démarre avec l'examen de ses fondements théologiques, puis traverse l'histoire de l'Eglise depuis ses origines rapportées dans la Bible jusqu'à aujourd'hui, et qui analyse enfin brièvement la situation actuelle pour déboucher sur une liste de suggestions pratiques qui entendent contribuer à cultiver ou à réveiller le plaisir du culte.

Du point de vue sociologique et économique, il est naturel de s'interroger sur la nécessité du culte.

Fondements théologiques

Le culte est indispensable. C'est là que l'Eglise noue publiquement le dialogue avec Dieu. Toute son action se nourrit de ce dialogue et y trouve sa source d'encouragement et son code de conduite.

Pourquoi l'Eglise devrait-elle s'agripper au culte? Pourquoi ne pourrait-elle pas le déléguer à un petit nombre de paroisses ou à des initiatives personnelles, là où ce rendez-vous répond encore à des attentes? Tout simplement parce qu'elle vit de ce qui s'y produit: selon Luther, l'Eglise est «créature de la Parole» (creatura verbi), et d'après Zwingli, elle est celle «qui écoute Sa parole»¹. L'Eglise est née de la Parole de Dieu qui l'engendre sans cesse de nouveau. Pour accomplir sa «mission de prêcher à tous, dans l'Eglise et dans le monde, l'Evangile de Jésus-Christ»², elle doit elle-même être familière de sa mission. Il lui faut un lieu où l'assemblée qu'elle forme entende et réentende la Bonne Nouvelle, la médite et la laisse ensemencer l'ici et l'aujourd'hui de son existence. Généralement, la rencontre culturelle n'a rien de mystérieux, elle est publique. L'Eglise y convie et y accueille qui veut y participer.

Bien sûr, il existe mille manières de faire l'expérience de Dieu qui s'exprime en paroles et en actes, à travers la Création, et dans tous les domaines de la vie bien au-delà du culte. Néanmoins, le culte est le moment mis à part par l'Eglise, exclusivement consacré à l'écoute communautaire de l'Evangile et au dialogue avec le Dieu trinitaire. Si l'Eglise renonce à la célébration du culte, elle se prive elle-même de sa raison de vivre et ne peut donc plus honorer sa mission. C'est pourquoi le Règlement ecclésiastique de l'Union synodale évangélique Berne-Jura, à l'art. 19, affirme au sujet du culte que la communauté «y affermit sa communion et y trouve, pour elle-même et pour ses membres, les ressources qui lui permettent de témoigner de l'amour de Dieu dans le monde»³.

Le lieu et le moment mis à part pour laisser advenir la communication entre l'être humain et Dieu, sont au cœur de nombreuses définitions du culte à travers l'histoire de l'Eglise. En 1544, à l'occasion de l'inauguration d'un temple

La question du lieu et du moment mis à part pour laisser advenir la communication entre l'être humain et Dieu est au cœur de nombreuses définitions du culte.

à Torgau, Luther a prononcé une phrase qui est restée célèbre et a marqué la définition réformée du culte: «... qu'en ce lieu, nous n'attendions qu'une chose: que notre bien-aimé Seigneur lui-même nous parle et que nous lui répondions par notre prière et nos chants de louange».4

La formulation du Règlement ecclésiastique actuel va tout à fait dans le même sens: «La communauté se rassemble au culte pour écouter la Parole de Dieu et l'annoncer, pour rendre grâces à Dieu, le louer et le prier et pour lui demander son pardon»5

Ces définitions font ressortir trois aspects du culte:

1. L'origine du culte, c'est Dieu qui parle.
2. L'acte cultuel est tout entier annonce de la Bonne Nouvelle.
3. Ce n'est pas seulement l'officiante ou l'officiant qui célèbre le culte, c'est l'assemblée tout entière.

L'origine du culte, c'est Dieu qui parle

Le culte est avant tout initiative de Dieu; c'est Dieu qui se met à notre service, c'est Lui qui nous invite. Nous pouvons nous attendre à ce qu'Il nous parle, à ce qu'Il soit présent au milieu de nous qui sommes rassemblés en son nom (Mt 18,20). Mais comment Dieu s'exprime-t-il pendant le culte? Nous reviendrons sur ce point dans le paragraphe suivant, mais une chose est claire: la Parole de Dieu est libre et ne se commande pas, quelle que soit la manière dont nous agençons le culte, ce qui ne nous simplifie pas la tâche, mais nous ôte un poids. A l'impossible, nul n'est tenu, mais ce qu'il nous est possible de faire, c'est d'ouvrir un espace à la Parole de Dieu et de nous tenir à l'écoute, c'est-à-dire nous attendre à ce que Dieu s'exprime et croire qu'Il a quelque chose à nous dire.

La Parole de Dieu est libre et ne se commande pas. Mais il nous est possible d'ouvrir un espace à cette Parole et de nous tenir à l'écoute.

L'acte cultuel est tout entier annonce de la Bonne Nouvelle

La proclamation de la Bonne Nouvelle ne va pas à sens unique: Dieu veut être entendu et entrer en conversation avec nous. Non seulement Dieu parle, mais nous répondons «par la prière et les chants de louange» disait Luther, par des mots et de la musique6. A y regarder de plus près, nous constatons que cet échange ne se joue pas que dans le registre auditif. De même que le dialogue interpersonnel, il n'est pas déterminé seulement par des sons, mais aussi par

Dieu veut entrer en conversation avec nous.

nos autres perceptions sensorielles: des gestes ou des déplacements dans l'espace, des images, des symboles tels que la croix ou une bougie, le goût du pain et du vin, des contacts physiques ou la dureté des bancs, l'atmosphère d'un espace ou d'une assemblée. Les canaux de communication sont donc multiples.

Revenons à la question de la manière dont Dieu s'exprime. Le peuple chrétien part du principe que Dieu cherche la relation avec l'être humain et qu'Il se manifeste. L'Évangile de Jean nous dit que «la Parole était Dieu» (Jn 1,1) puis que «la Parole est devenue chair; elle a fait sa demeure parmi nous» (Jn 1,14). Dieu est venu dans le monde et communique avec nous dans les limites de nos possibilités humaines. Nous n'avons donc nul besoin d'un «septième sens» surnaturel, nos sens humains suffisent. Michael Meyer-Blanck, dans son ouvrage sur le culte, écrit ceci: «Le culte chrétien est dialogue avec Dieu au moyen *de la proclamation et de la représentation humaines*»⁷. Même si la Parole de Dieu est libre et le reste, nous pouvons nous attendre à ce qu'Il se manifeste à nous de multiples manières.

Ce n'est pas seulement l'officiante ou l'officiant qui célèbre le culte, c'est l'assemblée tout entière

Dieu *nous* parle et nous, *nous* lui répondons! A l'époque de la Réforme, ce retournement marquait la prise de position réformée face à la mise en exergue excessive de la fonction sacerdotale. C'est une manière de dire que le culte est célébré par toute la communauté réunie dans le face-à-face avec Dieu, et non pas seulement par l'officiante ou l'officiant. La pasteur ou le pasteur et toutes les autres personnes qui préparent et animent le culte, à titre professionnel ou extraprofessionnel (en particulier les organistes et les sacristains), font partie intégrante de l'assemblée célébrante au service de laquelle ils mettent leurs connaissances et leurs compétences. Leur tâche consiste à ouvrir des espaces propices au dialogue et à la rencontre entre la congrégation et Dieu. Pour le dire en des termes adaptés à notre époque: le culte se dérobe à la logique du marché. Ce n'est pas une offre sortie du catalogue d'une agence de services professionnels, mais une célébration communautaire, celle de la communion des saintes et des saints, des pécheresses et des pécheurs (*communio sanctorum et peccatorum*), sa mise en acte communautaire du dialogue avec Dieu.

Le culte n'est pas une offre de l'Église, mais la mise en acte communautaire du dialogue avec Dieu.

De surcroît, le passé et l'avenir se jouent dans le présent

La formule de Torgau et l'art. 19 du Règlement ecclésiastique omettent une dimension essentielle du culte: celle du temps. La communauté chrétienne se rassemble toujours dans son propre présent et dans son propre lieu, ce qui signifie, au moins en protestantisme, que le culte est toujours aussi teinté de son contexte socioculturel. Mais lorsqu'ils vivent le culte, les paroissiennes et les paroissiens ne se contentent pas d'un arrêt dans l'ici et le maintenant: la tradition biblique leur permet de faire mémoire des actes de salut de Dieu et de savourer l'avant-goût de la fête que donnera Dieu dans Son Royaume à la fin des temps. Les textes bibliques font entrer le passé et l'avenir dans notre célébration cultuelle. La prédication ou toute autre lecture interprétative les ramène vers le présent. Un corps ecclésial réuni en un temps donné en un lieu donné pour célébrer ouvertement le culte est donc toujours aussi un signe qui le renvoie au-delà de lui-même à l'Eglise invisible qui surpasse l'espace-temps.

Le culte est toujours influencé par le contexte dans lequel il est célébré tout en étant un signe qui le renvoie au-delà de lui-même à l'Eglise invisible.

Evolution historique

Le culte est soumis au changement depuis toujours.
Un coup d'œil aux fondements bibliques et à l'histoire aide à contextualiser la situation actuelle.

Le dimanche en tant que jour régulier de repos tire son origine du shabbat et du rythme juif de sept jours. Le shabbat rappelle le repos que Dieu lui-même a pris après six jours de création (voir Ex 20,11), et rappelle également son action libératrice pendant l'Exode (Dt 5,15). Le choix de faire glisser le culte sur le jour suivant le shabbat permet de mettre l'accent sur le message de la résurrection (Mc 16,1 et textes parallèles). Le Nouveau Testament n'établit pas encore le dimanche comme seul jour fixe de célébration du culte⁸, et n'évoque ni formes liturgiques ni lieux de cultes spécifiques. Il faut attendre les écrits ultérieurs pour voir apparaître les prémices des ministères: les textes pauliniens évoquent une pratique cultuelle plutôt charismatique à laquelle toutes et tous participent selon leurs dons (1Co 14,26).

Le Nouveau Testament ne fixe pas encore le dimanche comme jour du culte, et ne fige ni la forme liturgique, ni le lieu du culte.

L'Église primitive est le berceau de traditions cultuelles qui perdurent jusqu'à aujourd'hui.

La piètre fréquentation du culte provoquait déjà des plaintes il y a plusieurs siècles.

Alors que les formes liturgiques ne commencent à se figer qu'au fil des siècles suivants et que le culte cesse d'être une rencontre communautaire dans des maisons privées pour devenir un office exécuté de manière professionnelle par des membres du clergé (exclusivement masculins) dans des églises, le dimanche se transforme rapidement en jour fixe de rassemblement des fidèles pour l'eucharistie le matin (cf. Didachè 14,1 et mention dans une lettre de Pline le Jeune datée de l'an 115 env.).

Parallèlement à la rencontre hebdomadaire pour la célébration liturgique de la Cène (qui comprend la lecture et l'interprétation des Écritures), le monachisme adopte un rythme de prière en commun quotidien pouvant se rattacher à des traditions bibliques. En plus du fait de «prier continuellement» (1Th 5,17), les textes mentionnent aussi différents temps de prière quotidiens (p.ex. Dn 6,11; Ps 119,164; Ac 3,1). Dans les villes, à partir du IV^e siècle, les offices du matin et de l'après-midi, et parfois aussi du soir, sont célébrés non seulement dans les monastères, mais aussi dans les cathédrales. Outre le cycle des jours et celui des semaines, il faut citer le cycle annuel: l'année (liturgique), marquée par des périodes fixes, tels que le temps de Noël, celui de Pâques et celui de Pentecôte, remonte aux premiers siècles de l'Église.

Pendant la Réforme, ces trois rythmes ont été repris, épurés et les différentes formes cultuelles ont été fortement axées sur la prédication, notamment dans le contexte réformé suisse. Calvin défendait une interprétation du commandement du shabbat selon laquelle il est bon de conserver la tradition de célébrer le culte le jour de la résurrection du Christ, mais tout en affirmant également que le jour de la semaine importe en définitive moins pour la célébration du culte que la bonne disposition du cœur⁹. Jusqu'en 1800, le culte dominical coexistait avec la prédication quotidienne qui était tenue chaque après-midi et chaque soir¹⁰. A Berne, les cultes quotidiens à la collégiale ont peu à peu été supprimés à partir de 1766, faute d'assistance; à Bâle, le culte dominical a été décalé de 8 heures à 9 heures du matin dans le sillage des évolutions sociétales. A Zurich, à la fin du XVIII^e siècle, certains temples se sont retrouvés vides lors du culte du dimanche matin¹¹. Ainsi, l'insistance sur le culte dominical remonte à cette période d'abandon des célébrations en semaine.

Les plaintes que provoque la piètre fréquentation du culte déjà au XVI^e siècle résonnent comme une menace à travers les siècles¹². Les tentatives pour remédier à la désaffection sont tout aussi anciennes, qu'il s'agisse d'adaptations des horaires aux habitudes des fidèles (voir ci-dessus, exemple de Bâle) ou de réformes liturgiques. La controverse qui oppose la «liberté individuelle d'agencement de l'officiant» à «un ordre du culte et des textes unifiés» devient virulente au moment où les positions théologiques se diversifient dès le XIX^e siècle¹³. A l'époque, il est déjà vrai que dans beaucoup de lieux, les temples sont presque vides, alors que dans certains autres, la vie culturelle s'épanouit¹⁴.

Au XX^e siècle, en Suisse alémanique réformée, il semble que la notion de culte, à part les actes ecclésiastiques traditionnels, soit presque exclusivement associée à celle de culte dominical¹⁵. L'usage linguistique le reflète encore aujourd'hui même si entre-temps de nombreuses communautés offrent d'autres temps culturels qui ne sont cependant souvent pas nommés cultes alors qu'ils constituent bel et bien aussi des formes de «dialogue avec Dieu au moyen *de la proclamation et de la représentation humaines*»¹⁶. Les prières mensuelles de Taizé sont particulièrement répandues; dans de nombreuses paroisses, des groupes se retrouvent pour prier matin ou soir dans le courant de la semaine; d'autres lieux proposent plutôt des temps de méditation en commun ou des soirées de louange sur un modèle plus moderne.

L'établissement d'un déroulement du culte en cinq étapes a été crucial pour l'ordre actuel du culte réformé dominical; adopté dans les années 60 à Zurich, son usage s'est répandu dans toute la Suisse alémanique en 1998 au moment de l'introduction d'un nouveau recueil de cantiques. Ce modèle, qui allie une organisation générale identifiable à une grande liberté d'aménagement dans le détail, s'est imposé sur tout le territoire comme un modèle adapté à la pratique sans pour autant revêtir de caractère obligatoire.

Au XX^e siècle, en Suisse alémanique réformée, la notion de culte est presque exclusivement associée à celle de culte dominical.

Situation actuelle

Les mutations sociétales actuelles sont complexes, et il faut tenir compte de ce contexte au moment de s'interroger sur le culte dominical.

Afin de brosser le tableau de la situation actuelle en matière de culte, qui a déjà été brièvement esquissée en introduction de ce document d'impulsion sous forme de multiples questions, il est utile de tenir compte du contexte sociétal plus large.

Les 50 dernières années ont été marquées par d'importantes transformations sociétales et l'Eglise n'a pas échappé à la nécessité de se familiariser avec de nouveaux rôles. Contrairement à l'époque où presque toute la population faisait partie de l'Eglise dans les cantons réformés, aujourd'hui il est parfaitement envisageable de ne plus appartenir à aucune Eglise; la migration ne constitue pas vraiment un facteur de croissance pour l'Eglise réformée alors que le contraire est vrai chez les catholiques. Mais en même temps, il faut noter que de nombreux lieux de culte protestants sur le territoire ecclésiastique germanophone ne comptent pas du tout sur la venue des fidèles qui ne comprennent pas le bernois, même si beaucoup d'étrangères et d'étrangers vivent sur leur territoire. Les migrantes et les migrants sont bien sûr pris en considération, mais d'abord dans une perspective diaconale, et moins en tant que potentiels membres de l'assemblée culturelle.

Les rendez-vous réguliers ne correspondent plus aux projets de vie d'aujourd'hui, sauf rares exceptions; en revanche, les événements et le travail de projet plaisent beaucoup.

Cependant, on constate aussi que l'abandon de la tradition est généralisé parmi les membres de l'Eglise. Dans l'ère post-moderne, les grands récits, tels que peut en offrir le christianisme, ont perdu leur fonction de fondements qui lient et relient; ils ont très souvent été remplacés par des récits particuliers centrés sur l'individu. Les rendez-vous réguliers ne correspondent plus aux projets de vie d'aujourd'hui, sauf rares exceptions; en revanche, les événements et le travail de projet plaisent beaucoup. Ainsi, pour la grande majorité des membres de l'Eglise, le culte n'est tout au plus qu'un événement ponctuel dans le déroulement de la vie (mais le phénomène n'est pas nouveau, comme l'a montré la rétrospective historique). Même les actes ecclésiastiques sont en net recul, alors qu'ils étaient typiquement associés à la fréquentation sporadique du culte.

Les traditions spécifiquement chrétiennes disparaissent et le rapport à la musique, par exemple, a fondamentalement changé, lui aussi. La musique est devenue omniprésente dans les médias, mais elle constitue avant tout un objet que l'on reçoit. Par contre, la pratique musicale de base, en particulier celle du chant, n'est plus très usuelle, ce qui se répercute aussi sur le chant d'assemblée.

Deux années de pandémie marquées par d'importantes restrictions ont énormément démocratisé les cultes numériques, tout en montrant clairement à quel point il est précieux de pouvoir se réunir physiquement. Des modèles de célébrations en présentiel adaptés à des groupes de taille réduite ont aussi été mis en avant. L'interdiction temporaire de chanter a fait ressortir l'importance du chant d'assemblée tout en invitant à une utilisation créative du patrimoine hymnologique et en remettant en valeur des paroles et des mélodies.

Cependant, la situation dans les paroisses reste très variable. A côté des églises où le culte dominical rassemble à peine plus d'une dizaine de personnes, le territoire ecclésiastique compte aussi des lieux dont l'assemblée est toujours bien fournie. Les cultes y sont de styles très différents, les choix musicaux vont du genre réformé classique au style charismatique, et l'assemblée peut aussi bien être multigénérationnelle que d'une certaine tranche d'âge.

Du présent vers l'avenir

La joie intime d'assister au culte et la confiance en Dieu qui nous décharge du poids de nos actes constituent la base des réflexions sur les mesures qui permettraient de promouvoir le culte.

Le culte n'est pas une «offre» de l'Eglise, c'est le fondement de son existence, ou pour reprendre les mots de Karl Barth: «Le culte chrétien est la chose la plus importante, la plus urgente, la plus merveilleuse qui puisse se produire sur la terre»¹⁷. Le rôle central du culte dans les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure s'exprime notamment à travers les descriptifs de poste qui mentionnent presque systématiquement cette tâche pour tout le corps pastoral, au-delà des différences entre les profils de poste. Il ne s'agit donc pas de statuer sur l'avenir de l'«offre culturelle» dans le catalogue paroissial, mais d'envisager comment une paroisse peut préserver la joie de la célébration ou la retrouver, comment elle peut ouvrir le champ des possibles, ouvrir des lieux et des temps permettant de se rassembler, de rencontrer Dieu et d'entrer en dialogue avec Lui dès aujourd'hui et demain encore.

Comment l'Eglise peut-elle ouvrir des lieux et des temps permettant de se rassembler, de rencontrer Dieu et d'entrer en dialogue avec Lui dès aujourd'hui et demain encore?

Ce n'est qu'en croyant que le culte appartient à Dieu et que l'incomplétude de nos actes est acceptée que nous pouvons demander des mesures qui permettraient de promouvoir le culte.

La pertinence de la célébration du culte dans le présent et sa capacité de résistance dans le temps reposent sur notre expérience que la célébration du culte procure de la joie, nourrit la foi et donne de la force pour affronter le quotidien, qu'elle éveille notre désir de la vivre plus souvent et qu'elle nous donne aussi envie de la partager avec d'autres. Cela vaut aussi bien pour l'expérience communautaire (par ex. paroissiale) que pour l'expérience individuelle. Toute personne qui a vécu l'émotion du culte, qui s'y est sentie interpellée au sens le plus vrai du terme, aura une autre manière d'animer ou d'agencer une célébration, ou s'engagera au sein du conseil de paroisse en faveur du maintien des cultes. Toute personne qui a vu et goûté les délices du Seigneur, désire les voir et les goûter tous les jours de sa vie et partager cette joie avec d'autres.

C'est là que revient la notion de liberté de la manifestation de Dieu dans l'acte culturel: être touché, se savoir interpellé, faire l'expérience d'une fenêtre qui s'ouvre sur le ciel, ne se commande pas. Et pourtant, cette posture est celle de l'ouverture du cœur en attente, qui sait que la foi et la joie sont des cadeaux, qui sait aussi que la foi de la communauté porte les individus et, inversement, que la foi des individus porte la communauté. Ce n'est qu'en sachant et en croyant que le culte appartient à Dieu et que l'incomplétude de nos actes est acceptée que nous pouvons demander des mesures qui permettraient de promouvoir le culte.

Notre brève rétrospective historique a montré que la position à part du culte dominical ne pouvait être justifiée ni par la Bible ni par la pratique réformée. Pourtant, la pratique historique de la célébration communautaire hebdomadaire constitue un bien précieux qu'il ne faudrait pas abandonner à la légère. Outre le fait que le dimanche soit associé au jour de la résurrection de Jésus, son caractère de journée de repos généralisée, qui reste fortement ancré dans la société, est essentiel. Le culte dominical, au cœur duquel se trouve la prédication, reste tout aussi pertinent et nécessaire qu'autrefois, même s'il peut et doit être complété par d'autres formes et horaires de célébration comme cela est déjà le cas dans de nombreux lieux.

Il est aussi apparu que dans la vision biblique et réformée, le culte constitue une pratique de célébration communautaire. En plus de cette justification théologique de formes culturelles participatives et de la mise à contribution de non-spécialistes pour l'élaboration et la direction des cultes, la perspective de nouvelles coupes dans les postes pastoraux fournit une autre bonne raison de s'intéresser à la question de l'engagement concret de la communauté dans la liturgie.

Ainsi, la pluralité et la participation constituent les idées directrices qui résument en deux mots le programme de l'avenir des cultes.

Participation et pluralité

La promotion de la participation au culte et d'une pratique diversifiée se concrétise dans différents champs d'activité à différents niveaux.

Participation

Il incombe aux officiantes et aux officiants de faire en sorte que tous les fidèles puissent être partie prenante de l'acte cultuel; cela vaut indépendamment du type de célébration. Le culte réformé classique («assister au prêche») risque d'être vu comme un one woman show ou un one man show (avec assistance à l'orgue) devant un public. Aussi importantes les compétences homilétiques et liturgiques de la pasteure ou du pasteur et les compétences musicales de l'organiste soient-elles, il convient de ne pas oublier que les spécialistes ne sont pas là pour monter «une offre ecclésiale, mais [pour] que la communauté se rassemble dans l'espérance d'un échange de parole libérateur entre Dieu et l'être humain»¹⁸.

Tout en sachant que certains lieux ont préservé une culture vivante du culte ou ont déjà favorisé son émergence, un double changement de culture s'impose dans l'ensemble: d'une part, il faut faire évoluer la perception du culte et passer d'une offre ecclésiale professionnelle à une célébration communautaire; d'autre part, et dans la suite du premier point, il faut que les parties évoluent dans leur perception d'elles-mêmes et des autres. Les ministres doivent cesser de considérer qu'ils ont un «public» face à eux et intégrer l'idée qu'ils font partie de la communauté célébrante. Inversement, les fidèles doivent cesser de dire «j'assiste au culte» et dire plutôt «nous célébrons le culte».

Un tel changement de culture ne se produit pas en un claquement de doigt. Le présent document ne propose donc pas de mode d'emploi pour y parvenir, mais une série de suggestions formulées sous forme de thèses. Ces incitations sont le fruit du travail des services généraux, plus particulièrement du domaine Culte et musique d'Eglise, dont elles déterminent aussi le programme. Derrière la liste ci-dessous se cache l'espoir que l'une ou l'autre de ces suggestions suscitera chez les lecteurs et les lectrices ce qu'une proposition est censée susciter: de l'intérêt ou de la motivation, la mise en mouvement de quelque chose; un désir inspiré de remettre en question ses idées, de mener une réflexion sur son contexte particulier ou encore d'oser des expériences concrètes. L'inespéré, qui fait l'essence d'une célébration communautaire, se produira alors peut-être: le désir surgira de célébrer davantage le Seigneur et de partager avec d'autres la joie de le voir et de goûter Sa présence.

L'inespéré, qui fait l'essence d'une célébration communautaire, se produira peut-être: le désir surgira de célébrer davantage le Seigneur et de partager avec d'autres la joie de le voir et de goûter Sa présence.

- Les pasteures et les pasteurs estiment que leur tâche ne se limite pas à agencer de leur côté de manière professionnelle le déroulement des cultes, mais qu'ils ont aussi pour mission de former la communauté à la liturgie. Leur pratique cultuelle est communautaire, ils parlent du culte en tant que célébration de la communauté, et ils forment celles et ceux qui souhaitent participer à la préparation et à l'animation des cultes.
- Les organistes considèrent leur travail comme un service à la communauté célébrante et en particulier à la communauté chantante. L'accompagnement, la direction et l'encouragement de la pratique du chant d'assemblée constitue l'une de leurs principales missions. Ils travaillent non seulement depuis le banc de leur orgue, mais aussi derrière le pupitre quand l'assemblée entonne un nouveau chant ou qu'ils dirigent un canon.
- Les pasteures et les organistes ont compris le potentiel de la collaboration interprofessionnelle et ils préparent ensemble le culte.
- Les formations initiales et continues destinées aux spécialistes impliqués dans le culte sensibilisent leur public au changement de culture, fournissent les outils nécessaires à l'accomplissement des nouvelles tâches et offrent un espace d'entraînement à la collaboration interprofessionnelle.
- Le rôle des prédicateurs et des prédicatrices laïques doit évoluer: actuellement, leur tâche consiste principalement à assurer des suppléances pastorales pour des cultes classiques du dimanche matin. Les laïques et les laïcs formés peuvent contribuer de manière déterminante à l'édification de la communauté et au développement de l'Eglise dans le domaine du culte si leur rôle intègre de nouvelles définitions. La formation doit être adaptée en conséquence.
- Le culte dominical classique offre de multiples possibilités aux non-professionnels qui souhaitent participer activement à son animation liturgique.
- Des formes cultuelles simples, où la liturgie vit de la participation de toutes et de tous, et qui peuvent être (co)présidées par des non-spécialistes, doivent être encouragées et adoptées.
- Le potentiel du chant d'assemblée pour dynamiser un culte communautaire est loin d'être épuisé. Il faut l'encourager à différents niveaux, ce qui implique de transmettre les bases des bonnes pratiques aux organistes et aux pasteures et pasteurs, de sensibiliser les paroisses aux professions de

la musique d'Eglise ainsi qu'aux événements importants (Journée du chant) ou plus modestes (projets paroissiaux) qui visent à transmettre le plaisir de chanter en assemblée et à montrer par l'expérience la beauté et la force de cet exercice.

- La question générationnelle est cruciale pour l'avenir du culte: comment faire pour que les enfants et les jeunes s'intègrent au culte «normal» et forment ainsi la prochaine génération qui perpétuera la célébration? Les pasteurs et les pasteures, les organistes, les responsables de l'animation jeunesse et les catéchètes (sans oublier la paroisse) devraient se poser la question suivante: qu'est-ce qui change quand les enfants et les jeunes sont pleinement intégrés à la préparation et à l'animation du culte? Et sous un autre angle de vue: comment faire pour éveiller l'envie d'aller au culte chez les enfants et les jeunes qui suivent le catéchisme ou les activités jeunesse, et comment les initier à leur rôle d'acteurs et d'actrices de la célébration?

Pluralité

Il est nécessaire aujourd'hui de proposer un plus large spectre de styles et d'horaires de cultes (éventuellement aussi de lieux) pour ouvrir la célébration du culte, indépendamment de l'origine culturelle et du style de vie de l'assistance. La priorité accordée à la haute culture et à la musique classique dans le culte n'est pas justifiée si le but est d'annoncer l'Évangile «à toute la terre». La défense de la pluralité des styles musicaux et discursifs et d'une sensibilisation à la dimension émotionnelle et corporelle des formes culturelles ne doit pas être interprétée comme une opposition au culte dominical réformé traditionnel qui accorde une place de choix à la prédication et à la musique sacrée classique. Si le culte sous cette forme n'est pas célébré simplement «parce que c'est comme ça depuis toujours» (ce qui n'est pas vrai du point de vue historique), mais de sorte à mettre en valeur ses points forts, il restera indispensable.

Ce plaidoyer en faveur de la diversité découle du souhait de voir le culte (re) trouver sa pertinence aux yeux d'un grand nombre parce que, sur le plan théologique, il constitue la source de la foi et le fondement de l'action de l'Eglise et des individus, et qu'il est leur boussole. En conséquence, au-delà de la liberté liturgique et de la diversité de styles, toutes les formes de culte doivent être mesurées à l'aune d'un seul critère: cette forme de culte crée-t-elle un espace dans lequel Dieu s'exprime, dans lequel des fidèles se rassemblent, écoutent cette

Le plaidoyer en faveur de la diversité découle du souhait de voir le culte (re)trouver sa pertinence théologique aux yeux d'un grand nombre.

parole et peuvent y répondre par la «prière et des chants d'action de grâce»? En partant du principe que ce critère est valable, nous ne pouvons fournir aucune recette, mais comme plus haut, nous pouvons émettre des suggestions sous forme de thèses:

- Nous avons besoin de la pluralité de formes et de temporalités, non pas qu'il faille démultiplier les offres, mais pour répondre aux besoins locaux en tirant profit des synergies dans l'environnement proche.
- Il faut un équilibre entre des formes ordinaires compatibles avec le quotidien et des cultes festifs plus élaborés ayant une plus grande visibilité.
- Les offres numériques sont aujourd'hui partie de l'éventail de possibilités. Il convient d'évaluer les expériences de la période Covid et les recherches scientifiques auxquelles elles ont donné lieu et de les poursuivre lorsque cela est opportun. Comme pour d'autres champs d'action, cette évolution interroge sur le rapport ou l'interaction entre communication numérique et analogique, c'est-à-dire entre regroupement communautaire en ligne ou en présentiel.
- Nous avons besoin d'un éventail de styles musicaux dans nos cultes. Il est donc nécessaire de proposer des offres de formation initiale et continue à la musique sacrée destinées aux musiciennes et musiciens professionnels et amateurs qui comprennent d'autres branches que seulement l'orgue ou la direction de chœur. De plus, il convient d'élargir le profil des postes dans le domaine de la musique d'Eglise au sein des paroisses.
- Les trésors de la tradition réformée que sont le culte, l'écoute de la prédication, le chant du psautier de Genève et d'autres «vieux cantiques» méritent d'être transmis, et nous devons aussi transmettre la joie dont ils sont porteurs! La formation est essentielle, de même que cette phrase de Saint Augustin: «Seul celui qui brûle en lui-même peut allumer le feu de l'autre». Notons ici que désormais, beaucoup de celles et de ceux qui se forment au ministère pastoral ou à la musique d'Eglise ne sont eux-mêmes pas familiers de la tradition réformée. Il faut en tenir compte, en particulier dans les formations, si l'on souhaite préserver notre trésor.
- Pour innover en matière de culte, il faut disposer d'espaces où l'expérience et l'erreur sont possibles, mais il faut surtout des hommes et des femmes qui portent ensemble la célébration.

«Je suis avec vous tous les jours...»

Nous savons que nos efforts en faveur du culte, comme n'importe quelle évolution ecclésiale, sont portés par cette affirmation du Christ (Mt 28,20). Ainsi, nous qui formons l'Eglise, nous serons en chemin «jusqu'à la fin du monde» et nous rendrons un culte à Dieu (le plus souvent) dans la joie, de manière absolument incomplète et imparfaite, et confortés par nos rencontres inattendues avec Lui, portés par la communauté en fête et emplis de l'espérance joyeuse de la grande fête que Dieu nous prépare dans son Royaume.

Adopté par le Conseil synodal le 10 août 2023

- ¹ Ulrich Zwingli, Christliche Antwort Burgermeisters und Rats zu Zürich an Bischof Hugo, in: Zwingli, U., Sämtliche Werke, éd. Emil Egli, Georg Finsler, Walther Köhler, vol. III, Leipzig 1914, p. 223, 6s.
- ² Constitution de l'Eglise nationale réformée évangélique du canton de Berne, art. 2, al. 1.
- ³ Règlement ecclésiastique de l'Union synodale réformée évangélique Berne-Jura, art. 19, al. 1.
- ⁴ Cf. Predigt zum Kirchweihstag, WA 6, 151, 1, cité d'après Luther Deutsch, éd. Kurt Aland, vol. 8, p. 440.
- ⁵ Règlement ecclésiastique de l'Union synodale réformée évangélique Berne-Jura, art. 19, al. 1.
- ⁶ Le Règlement ecclésiastique cite le chant en commun et la musique d'Eglise comme «des éléments essen-tiels du culte» (art. 19, al. 2).
- ⁷ Meyer-Blanck, Michael: Gottesdienstlehre, Tübingen 2011, p. 25.
- ⁸ Actes 20,7 parle de rompre le pain «le premier jour de la semaine», mais Actes 2,46 indique que cela est pratiqué chaque jour dans les maisons, de même que la prière au temple.
- ⁹ Calvin, L'Institution chrétienne, II.8.34: «Les anciens n'ont point choisi le jour du dimanche pour le substituer au sabbat sans quelque considération. Car la fin et accomplissement de ce vrai repos, qui était figuré par l'ancien sabbat, est accompli en la résurrection de notre Seigneur [...]. Je ne m'arrête pas au nombre septième, pour assujettir l'Eglise en quelque servitude, car je ne condamnerai point les Eglises qui auraient d'autres jours solennels pour s'assembler, moyennant qu'il n'y ait nulle superstition [...].» (traduction française, Labor et Fides, Genève, 1955).
- ¹⁰ Baumann, Michael: Geschichte des reformierten Gottesdienstes in der Deutschschweiz 16. bis 19. Jahrhundert, in: Gottesdienst in der reformierten Kirche, éd. Plüss, David et al., Zurich 2017, pp. 19–38, 24.
- ¹¹ Ibid., p. 35s.
- ¹² Ibid., p. 24 et 36.
- ¹³ Ibid., p. 36s.
- ¹⁴ Ibid., p. 36.
- ¹⁵ Au-delà de la perception individuelle, le fait que la Liturgie publiée de 1972 à 2000 par la Conférence de liturgie et du psautier (Liturgie- und Gesangbuchkonferenz) ne comprenne que des volumes sur le culte du dimanche et des jours de fête, la Cène, le baptême et le service funèbre, plaide en ce sens. Hans-Jürg Stefan qualifie d'«innovation significative» l'intégration dans le recueil de cantiques de 1998 d'une liturgie des heures. (Stefan, Hans-Jürg: Gebetsgottesdienst. Gottesdienst im Tageskreis und Andacht, in: Gottesdienst in der reformierten Kirche, éd. Plüss, David et al., Zurich 2017, 262–276, ici 271) Cf. ibid. Kusmierz, Katrin / Marti, Andreas: Zur Geschichte des Gottesdienstes in der Deutschschweiz im 20. Jahrhundert, pp. 39-56. Les explications renvoient, sans que cela soit explicité, au culte dominical. Pour la description d'autres formats, l'ouvrage cite l'Allemagne; pour la Suisse, seuls «des cultes de femmes» sont mentionnés (p. 47s.).
- ¹⁶ Cf. ci-dessus p. 6, , Meyer-Blanks, définition de «culte».
- ¹⁷ Barth, Karl, Connaître Dieu et le servir: 20 conférences sur la Confession de foi écossaise de 1560, Dela-chaux et Niestlé, 1945 (traduction de Willy Lepp, Charles Brutsch), p. 190.
- ¹⁸ Cf. Deeg, Alexander / Plüss, David: Liturgik (Lehrbuch Praktische Theologie 5), Gütersloh 2021, p. 215.
- ¹⁹ Par ex. projet de recherche sur la vie ecclésiale en ligne pendant la pandémie de Covid-19 intitulé CONTOC (Churches Online in Times of Corona, <https://contoc.org>) et plus spécifiquement sur le culte, les études sur la typologie des destinataires des cultes en ligne pendant et après la crise réalisées en Allemagne intitulées ReTeOG (Rezipienten-Typologie evangelischer Online-Gottesdienstbesucher*innen während und nach der Corona-Krise) et l'analyse des résultats (Nachhaltige Digitalisierung evangelischer Gottesdienste, Ergebnisse der Befragungsstudie ReTeOG 2, Evangelischer Pressedienst, n° 39/21, 28.9.21).

Impressum

Autrice: Christine Oefele

Graphisme: Silvia Rohrbach

Impression: Druckerei Ruch AG

